

## **Argumentaire Concordat !**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Chères collègues,

Je suis née deux semaines avant le décès de Roland Béguelin, et 64 ans après la naissance de Valentine Friedli. Pourtant aujourd'hui, je sens plus que jamais, tout comme mon groupe parlementaire, la responsabilité de leur héritage et de celui des militantes et militants, qui se sont battus pour donner à ma génération, un Etat souverain. Un État dans lequel nous avons notre mot à dire, où nous pouvons débattre de nos affaires, et où nous pouvons être en désaccord légitime, avec certaines et certains d'entre vous. Un Etat où les Jurassiennes et les Jurassiens s'occupent des affaires du Jura. Un Etat libre et souverain. Et pour la première fois depuis Vellerat, notre Etat s'agrandira. Une partie du Jura-Sud sera jurassienne. Aujourd'hui, nous, élues du Peuple jurassien, avons cette immense chance et fierté, que de vivre pareil instant.

Le concordat sur lequel nous nous prononçons, représente effectivement l'agrandissement de notre canton, avec la venue de Moutier. Mais il scelle surtout, l'exercice démocratique exemplaire qui s'est tenu.

Permettez-nous, en ce sens, de saluer, en plus de notre Gouvernement, les autorités actuelles et passées du Jura, de Moutier et de la Confédération. Sous une forme quadripartite, nous avons réussi à trouver un consensus très suisse, pour mettre fin au seul conflit territorial qu'a connu, récemment, notre pays. Définitivement, le Jura et la Suisse peuvent être fiers d'être des modèles de démocratie tels : qu'une population peut y choisir son appartenance cantonale.

Pourtant, nous revenons de loin. Il y a 4 décennies, notre région s'enfonçait dans la crise, avec l'éclatement de l'affaire des caisses noires et les actes tristes qui ont suivi. Il a donc fallu du dialogue, du respect et de la diplomatie pour parvenir au résultat d'aujourd'hui.

Il a aussi fallu de l'échange et de la négociation, pour obtenir ce concordat. D'aucuns lui verront des défauts, notre groupe préfère le voir comme un symbole du dialogue intercantonal, fruit du consensus et outil qui permet de mettre en œuvre le transfert voulu démocratiquement, par une ville. Nous aimerions en ce sens remercier et féliciter, toutes les personnes qui ont œuvré à ce brillant projet, du point de vue technique et politique.

Ce Concordat qui nous occupe, symbolise autre chose d'important à nos yeux. C'est peut-être un élément qui nous échappe, nous députées. Mais il témoigne que la population prévôtoise a eu envie de venir dans notre canton. Et que ce canton fait donc envie !

Moutier, berceau du Jura, rejoint donc son canton naturel, avec une population enthousiaste d'apporter sa pierre à l'édifice. En Prévôté, il y en a qui ont tout vécu, du comité de Moutier – justement – jusqu'aux décisions préfectorales. Des décennies de militantisme, pour nous aider à créer ce canton en 1974 et l'agrandir, encore, en 2026. Aujourd'hui, ces personnes sont là pour nous rejoindre enfin. Et il y a parmi elles, celles qui doivent accepter une décision populaire, qu'elles n'ont pas souhaité. Aujourd'hui, c'est bien avec l'ensemble de ces personnes que nous avons l'occasion de développer notre canton, de questionner son fonctionnement actuel, de se réinventer, de repenser certaines politiques publiques et de se rééquilibrer. C'est avec toute sa diversité que Moutier nous accompagnera dans la construction du Jura de demain.

C'est donc une ville enthousiaste qui nous rejoint. Nombre d'entre nous se remémore des soirées historiques de 2017 et 2021, mais aussi des manifestations de 2018 et 2019. C'est avec ce bagage-là que Moutier rentre à la maison. Sachons donc prendre la hauteur nécessaire et rendre hommage à l'instant historique que nous vivons.

Dans quelques mois, la population se prononcera dans le canton de Berne et dans notre canton. Nous l'encourageons à approuver massivement ce texte, afin de sceller la décision démocratique qui a précédé ces votations populaires cantonales.

Dans moins de deux ans, le Jura, notre Jura, sera un peu plus grand, un peu plus fort et un peu plus frondeur. Notre drapeau à 7 bandes en verra une quatrième s'illuminer,

témoignant du retour de Moutier dans sa patrie naturelle. Aujourd'hui, actons le triomphe de la démocratie.

Vous l'aurez compris, notre groupe vous encourage à approuver massivement le Concordat et vu l'aspect historique de ce vote, vous propose de vous prononcer de manière nominale. Nous en ferons la demande tout à l'heure.

Je vous remercie de votre attention.

**Motion d'ordre : nous invoquons l'art. 74 ch. 7 du règlement du Parlement, et demandons que le vote se fasse par appel nominal.**